

*Proposition d'une leçon sur la voix passive en FLE
auprès d'élèves sourds et signeurs natifs de 14 ans.*

Grammaire appliquée au FLE

Cours donné par Mr Van Raemdonck

1^{re} Master

Marie Zegers de Beyl

Année 2008-2009

Introduction

Ce travail propose une leçon sur la voix passive dans un contexte d'enseignement de type FLE pour des adolescents sourds et signeurs natifs (donc pour qui la langue des signes est la langue maternelle). Nous avons brièvement développé les raisons de notre motivation dans la première partie du travail. Cependant, le cours de Grammaire appliquée au FLE nous a convaincue qu'un mémoire linguistique et didactique de type universitaire devrait se consacrer à l'observation de l'enseignement actuel destiné aux élèves sourds signeurs natifs dans les établissements spécialisés de Belgique francophone. Examiner cette question sous la discipline linguistique, celle qui reconnaît la langue maternelle de ces élèves comme système linguistique à part entière, déplacerait sans doute la notion d'handicap et rendrait à sa juste place l'intelligence humaine, tant du côté des enseignants que du côté des élèves.

Ce travail se compose de quatre parties. D'abord, la fiche signalétique du cours est présentée pour décrire le contexte d'enseignement de notre cours FLE comme tel que nous l'avons conçu. Ensuite un aperçu de nos critiques –positives et négatives- accompagnent des copies de ce que nous avons trouvé comme leçon sur la voix passive dans quelques manuels FLE. Puis se trouve notre discours grammatical basé à la fois sur M. Wilmet et D. Van Raemdonck. Et enfin la fiche pédagogique de notre leçon avec ses annexes clôt ce travail. Les deuxième et troisième parties (critiques de quelques manuels et discours grammatical) indiquent leur bibliographie.

Pour notre leçon, nous avons choisi de nous concentrer sur les phrases à forme passive et à sens passif. Un cours ultérieur serait à prévoir sur les phrases à sens passif sans pour autant que la tournure ne soit passive (comme par exemple avec le verbe se laisser + infinitif). Lors de la relecture de notre travail, nous nous sommes aperçue que notre choix de faits divers dans la leçon était assez horrible mais le temps ne nous permettait pas d'en chercher d'autre. Nous sommes cependant consciente que le choix des supports pédagogiques s'effectue en fonction de notre public d'enseignement.

I. Fiche signalétique du cours

1. Sujet : La voix passive

2. Objectifs :

- Etre capable de reconnaître et de comprendre toute phrase à la tournure passive en français.
- Etre capable de produire des phrases sensées à la tournure passive en français et ce, dans des contextes appropriés.
- Etre capable de conjuguer les formes verbales à la voix passive.
- Etre capable de passer de la voix active à la voix passive et inversement.

3. Durée : 2h

4. Thème : L'actualité

5. Pré-requis : La conjugaison du verbe ETRE (à tous les modes, temps, personnes), la différence entre le sujet et le COD dans les phrases françaises à la voix active.

6. Public :

Adolescents sourds de Belgique francophone âgés de 14-15 ans. Ces élèves seraient inscrits en 3^{ème} année du secondaire dans un enseignement dont la langue de communication serait celle des signes. Plus précisément, celle de la langue des signes francophone de Belgique (LSFB). Ces jeunes auraient comme langue maternelle la LSFB et sont, donc, des signeurs natifs.

Plusieurs variantes existent parmi les signeurs natifs :

Soit leurs parents sont sourds et ne maîtrisent pas du tout le français (pour des raisons très différentes selon l'histoire familiale et éducative de ces parents). Soit leurs parents ne maîtrisent que partiellement le français et s'ils sont alphabétisés, ils transmettent leur français lacunaire à leurs enfants et, le plus souvent, paradoxalement axé sur la syntaxe de la langue des signes.

C'est ce que nous appelons un mélange d'un français typique d'un étranger (avec, par exemple, des erreurs dans le genre des mots et de leurs articles du fait qu'en LS on ne recourt pas de la même manière au genre et pas de manière aussi systématique qu'en français) et d'un français axé sur la structure syntaxique de la

langue des signes. Un exemple flagrant pour démontrer cette incohérence est que la LS utilise l'espace réel situé devant, sur et autour du locuteur signant pour évoquer l'espace dans tout discours signé mais aussi pour organiser sa construction syntaxique, lexicale et grammaticale. Ici, dans cette acception de la spatialité de la LS, on reconnaît l'aspect linéaire propre à la langue française, et ce, au-delà du débat linguistique sur le principe de la linéarité des langues tel que défini par Saussure.

En tant qu'étudiante en philologie romane, nous apprécions la richesse liée à l'existence (menacée) des locuteurs d'une langue dominée et minoritaire comme la LSF non imprégnés du français –langue dominante.

Et nous pensons que l'institution scolaire devrait tenir compte de cette particularité linguistique de départ pour concevoir un enseignement digne de ces élèves où ils accéderont au français lu et écrit. Actuellement, ces élèves se retrouvent mélangés aux élèves sourds de parents francophones (bilingues ou non, que leur français soit lacunaire ou cohérent) et ce, dans l'enseignement spécialisé donné en français.

Une autre précision s'impose : la question de la langue maternelle des élèves sourds croise celle de la classe sociale et du milieu culturel de la famille. En effet, certaines familles n'ont pas de livres à la maison. Cette particularité peut s'expliquer par le fait que les parents sont des signeurs ne lisant pas le français ou par les lacunes culturelles d'un milieu où on ne lit traditionnellement pas.

Notre conception d'enseignement

Notre conception d'un tel enseignement en LSF pour les sourds signeurs natifs est purement idéaliste et n'existe pas en Belgique francophone. Cependant, elle se base sur une réflexion développée à partir de nos observations du français écrit des adultes sourds d'aujourd'hui, issus de l'enseignement spécialisé. Ces écrits se trouvent sur les forums, les courriels, les SMS, les fax et les lettres de nos amis, connaissances ou collègues sourds de tout âge, ayant terminé leur parcours scolaire en enseignement spécialisé. Nos observations portent aussi sur la compréhension du français lu de ces derniers. Vu leur surdité, leur communication avec les entendants passe souvent par le français lu et écrit. Leur

frustration de ne pas maîtriser davantage les compétences de compréhension et d'expression du français lu et écrit démontre, à notre sens, un échec de l'enseignement spécialisé destiné aux élèves sourds qui se donne en français et non en LSF. Devoir assimiler des notions dans une langue qui n'est pas la leur et qu'ils n'entendent pas handicape directement les élèves qui sont des signeurs natifs. La soif des adultes sourds issus de l'enseignement spécialisé à accéder à la culture littéraire du français nous pousse à imaginer pour eux un enseignement du français comme FLE qui prendrait comme point de départ la question de la langue maternelle des élèves sourds (et non comme point de départ leurs décibels et leur langue française orale inaudible pour eux).

Un peu d'histoire...

Le rapport entre les Sourds et le français est souvent un rapport profondément mutilé par l'histoire de l'éducation et de l'enseignement destiné aux élèves sourds dans nos régions. La mutilation concerne à la fois les souvenirs liés à la rééducation appelée « logopédie » (automatiquement liée au français, langue que l'on demande aux élèves sourds d'entendre et de prononcer) et les souvenirs scolaires où l'enseignement se donne en français et où, autrefois, la LS était interdite. Les enfants gardent parfois des traces de cette mutilation face au français; la honte de ne pas accéder au français oral par l'ouïe et de ne pas pouvoir parler comme un entendant constitue alors un obstacle au développement du plaisir de l'acquisition de la langue française.

II. Etat de la question

La voix passive présentée dans les manuels

- 1) Liste alphabétique des manuels consultés, leur niveau et leur public cible :
 1. **Alter ego** : 2^{ème} niveau sur quatre. Pour grands adolescents et adultes.
 2. **Connexions** : Niveau A2/B1 du CECR. Pour grands adolescents et adultes.
 3. **Grammaire en dialogues** : Niveau intermédiaire. Pour adolescents et adultes.
 4. **Grammaire, 350 Exercices** : Niveau moyen (à partir de la 2^{ème} année d'apprentissage du français).
 5. **L'exercisier** : Niveau B1, B2 du CECR. Pour adolescents et adultes.
Peut s'utiliser dans le premier cycle du secondaire.
 6. **Le FLE sans perdre le fil**: Niveau débutants. Pour adultes.

2) Critique positive et négative des manuels consultés :

1° Alter ego : 2^{ème} niveau sur quatre. Pour grands adolescents et adultes.

Neuf dossiers sont présentés dans ce manuel et chacun présente son propre titre ainsi que trois leçons (qui ont aussi chacune leur titre). Ce manuel ne donne pas des points grammaticaux comme titre : la grammaire est agencée selon des thèmes groupés en thématique du dossier. Ainsi, le dossier 4 « Médiama » traite la thématique de la presse. Sa leçon 2, appelée « Flash spécial » propose de comprendre des événements rapportés dans les médias. Cette leçon recourt au point grammatical des temps du passé pour raconter un fait divers ainsi qu'à celui de la forme passive. Ensuite, la leçon propose de témoigner d'un événement en observant comment les personnes et les actions sont rapportées et comment se fait l'accord du participe passé.

Les deux exercices proposés pour appliquer la forme passive dans ce manuel sont les suivants : « Transformer des titres de presse à la forme passive ou active » et « Conjuguez les verbes d'un texte à la forme passive ou active aux temps qui conviennent ». Le côté concret de ces exercices assume leur pertinence. En effet, travailler sur des titres de presse propose une application directe à la vie quotidienne où les médias occupent une place prépondérante dans la lecture du français. Et réfléchir sur la conjugaison à donner aux verbes dans un texte permet de développer la cohérence de sens d'un texte et de réfléchir sur la langue différemment que lors des exercices-drill.

2° Connexions : Niveau A2/B1 du CECR. Pour grands adolescents et adultes.

Cet ouvrage, qui se compose d'un manuel « méthode de français » et d'un manuel « cahier d'exercices », comporte quatre modules. Il est intéressant de constater que la forme passive prend place dans le module 3, intitulé « Expliquer, se justifier ». La forme passive s'est inscrite dans ce module comme point grammatical dans le thème de l'unité 8, appelé « Sans voiture ». La compétence que cette unité vise en grammaire est, entre autres, la forme passive et la compétence visée à l'écrit est la rédaction d'un court texte à la forme passive. Mais ce qui nous intéresse surtout est de constater que cette unité – dans laquelle le point grammatical de la forme passive a été placé par les auteurs - a combiné l'approche de la cause et de la conséquence ainsi que celle du reproche et de la justification.

Le manuel « méthode de français » présente d'une manière claire, concise et simple la structure de la forme passive en français ainsi que son utilisation par son exemple donné d'un fait divers écrit principalement avec la forme passive. Les exercices proposés dans ce manuel sont simples et sensés. Cependant, tout enseignant destinant son cours FLE à un public sourd devra veiller à choisir son manuel en tenant compte de l'absence d'exercices auditifs pour ne pas se retrouver à systématiquement supprimer des exercices auditifs en les remplaçant par des exercices lus et écrits.

Le manuel d'exercices accompagne bien le premier manuel en proposant des exercices-drill de repérage des voix active et passive, de transformer des phrases actives en tournures passives avec et sans complément d'agent.

3° Grammaire en dialogues : Niveau intermédiaire. Pour adolescents et adultes.

Dans cet ouvrage, 32 chapitres avec comme titres des points grammaticaux prennent place et « l'expression du passif arrive au numéro 15). Ce qui est intéressant dans ce manuel, c'est que ce n'est pas la forme passive qui est étudiée mais l'expression du passif. Le fait que le passif puisse s'exprimer autrement que par le moyen de la tournure grammaticale passive est intéressant en soi. Cependant, nous pensons que ce point ferait l'objet d'une leçon ultérieure à la forme passive et non en même temps. Les exercices de ce manuel sont de bons exemples pour leur richesse sémantique et lexicale. De plus l'explication théorique qui offre des exemples de structures ayant un sens passif est très claire et bien démontrée par plusieurs exemples à chaque fois.

Ce qui est particulièrement intéressant dans l'enseignement de cette matière grammaticale et sémantique destiné à un public d'élèves signants est qu'en LS, il existe une structure ayant un sens passif avec le verbe « donner ». C'est pourquoi nous pensons que les élèves sourds aimeraient bien cette leçon qui établirait la comparaison entre les structures à sens passif en LS et en français. Développer cette hypothèse pourrait faire l'objet d'un travail ultérieur.

4° Grammaire, 350 Exercices : Niveau moyen (à partir de la 2^{ème} année d'apprentissage du français).

Ce manuel offre 28 chapitres dont les titres sont des points grammaticaux. Le numéro 14 est la forme passive. Ce manuel, comme son titre l'indique, est un manuel d'exercices. Ceux proposés pour la forme passive se regroupent de la manière suivante :

- a. Forme passive avec un complément d'agent (3 exercices)
- b. Forme passive sans complément d'agent (3 exercices)
- c. Complément d'agent introduit par « de » (1 exercice)
- d. Exercices de révision (3 exercices)

Cette répartition nous semble cohérente dans le sens où elle permet à l'élève de se familiariser aux constructions différentes de la forme passive (avec ou sans complément d'agent introduit soit par « par » soit par « de »). L'avantage de ce manuel est d'offrir à la fois un exercice de repérage des formes actives et passives dans divers exemples, d'appliquer la transformation de phrases actives en phrases passives et inversement.

Un exercice nous plaît tout particulièrement : Le numéro 5, qui demande d'écrire chacune des phrases d'abord à la forme active, puis à la forme passive. Chaque phrase, dans cet exercice, présente une forme verbale composée. Mais celle à l'active est l'indicatif du passé composé (ou du présent composé) et celle conjuguée à la forme passive est celle de l'indicatif présent (forme composée parce que passive).

Les trois derniers exercices de la page 82 nous paraissent moins intéressants car nous n'en voyons pas la pertinence pédagogique et linguistique de demander à des apprenants du français langue étrangère de produire des phrases à la tournure passive sur base de question écrite hors contexte, de restituer l'ordre exact des compléments dans une phrase et encore de fabriquer des formes passives sur base de compléments proposés. Ce qui nous intéresse surtout dans les manuels FLE, ce sont de trouver des exercices-drill que nous pourrions utiliser en tant qu'enseignant lors de nos cours de FLE pour aider les élèves à acquérir les notions grammaticales et lexicales du français au moyen de répétition mécanique. Mais les exercices de production langagière, nous

préférons en créer des maximes nous-mêmes et adapter leur application selon nos élèves en question et selon l'actualité de l'année en cours.

CommuneLangue.com

5° L'exercisier : Niveau B1, B2 du CECR. Pour adolescents et adultes. Peut s'utiliser dans le premier cycle du secondaire.

Observations :

Ce manuel offre vingt-quatre chapitres et le onzième porte sur la voix passive. Le titre du chapitre est le point grammatical lui-même. Sa structure est la suivante :

Chapitre 11 : Le passif

1. Formation du passif
2. Passif avec PAR ou DE
3. Passif et organisation du discours

Les trois sous-chapitres comportent chacun une théorie générale et des exercices. Ainsi, la formation du passif est expliquée d'une manière simple et classique avec l'inversion du sujet et du COD. Cependant, l'existence des verbes pronominaux à sens passif est mentionnée.

Le point 1 : « Formation du passif » :

Nous ne commenterons que quelques exemples du premier exercice consacré à la forme passive. Les deux premiers exercices semblent vraiment intéressants par leur aspect-drill (transformer les phrases actives en passives et inversement). Cependant, en observant de plus près l'exercice de transformation des phrases de la voix active vers la voix passive, il nous semble que certaines phrases soient plus compliquées à traiter lors d'un premier exercice-drill. Les phrases « simples et faciles » à transformer pour enclencher le mécanisme d'automatisme se retrouvent mélangées à des phrases plus compliquées, même pour un francophone et dont la transformation ne semble pas pertinente.

Exemple : Les phrases à la V.A. sont indiquées entre guillemets et les transformations que nous avons pensées sont entre crochet.

« La municipalité va fermer la piscine » = [La piscine va être fermée par la municipalité.].

Commentaire : La présence du co-verbe « va » (aller à l'infinitif) qui marque la perspective future différencie cet exemple des phrases à forme

verbale plus classiques ne contenant aucun co-verbe (semi-auxiliaire) exprimant une nuance temporelle, aspectuelle ou modale.

Il y a aussi des phrases avec des propositions subordonnées. Il semblerait que l'exercice drill devrait reprendre d'abord une quantité de phrases simples aux propositions principales et ensuite, pour respecter le principe pédagogique de la progression, proposer des exercices plus compliqués avec soit la caractéristique des subordonnées insérées, soit la présence d'un auxiliaire ou co-verbe ajoutée, etc.

De plus, une phrase, encore dans ce premier exercice, nous laisse perplexe. Elle est inscrite dans l'exercice des phrases actives à mettre au passif alors qu'elle est de tournure impersonnelle. La voici : « Il est inadmissible qu'aucun des passagers n'ait secouru la jeune fille ». On pourrait la transformer comme qui suit en français [Qu'aucun des passagers n'ait secouru la jeune fille est inadmissible]. Il nous semble que ce type d'exemple est à insérer plus tard dans la progression pédagogique.

Cependant, la complexité des exercices pourrait peut-être se justifier par le niveau du manuel qui s'adresse à un public inscrit dans le niveau B1 et B2 du CECR mais nous ne sommes pas convaincue par cet argument.

Les valeurs de l'actif et les verbes pronominaux de sens passif : Autres observations:

Dans la rubrique de la formation du passif, ce manuel exploite les valeurs de l'actif et du passif ainsi que les verbes pronominaux de sens passif. L'exploitation des valeurs de l'actif et du passif nous paraît particulièrement sensée à aborder dans ce chapitre. Elle permettrait aux élèves de saisir l'intérêt de maîtriser les deux tournures, active et passive, pour devenir capable d'établir un point de vue sur le procès et ce, selon leur intention d'expression. De plus, cela leur permettra également de saisir l'intention cachée sous les tournures passives dans les médias ou auprès de leurs interlocuteurs francophones.

Montrer l'existence des tournures pronominales avec sens passif nous paraît fondamental pour assurer aux élèves une bonne compréhension de la langue française. Cependant, il nous semble mieux de laisser l'exercice

nécessaire de production de phrases avec verbes pronominaux à sens passif dans un moment plus élevé dans la progression pédagogique.

Le point 2 : Passif avec PAR ou DE

Aborder la question du complément d'agent en précisant qu'il peut être présent ou absent dans une tournure passive peut inclure la mention des deux prépositions « par » et « de ». Cependant, l'exercice proposé dans ce manuel nous semble bien compliqué : il faut à la fois trouver le verbe qui peut sémantiquement entrer dans le sens de la phrase, le conjuguer (voix, mode, temps, personne, nombre !) et mettre la préposition qui convient selon les cas.

D'autant plus que les exemples donnés se prêtent parfois aux deux prépositions. Exemple : « être aimé de ». Nous pouvons dire en français [Il a été aimé par sa mère] aussi bien que [Il a été aimé de sa mère].

Le point 3 : Passif et organisation du discours

L'explication donnée dans ce point qui développe une organisation du discours agencé par la tournure passive est bien démontrée et peut susciter un vif intérêt chez les élèves. Car il permet de comprendre comment le français exprime de manière concise plusieurs informations sur un même sujet dans une phrase. Si nous estimons cette théorie intéressante et nécessaire à donner dans un cours FLE sur le passif, parmi les exercices proposés par ce manuel qui sont assez difficiles, nous ne garderions que celui qui demande aux élèves d'observer les faits divers utilisant le procédé d'organisation du discours en recourant à la forme passive. Cet exercice linguistique et pédagogique a un effet direct : la compréhension des médias (notamment la presse) et d'autres communiqués écrits dans la vie quotidienne.

6° Le FLE sans perdre le fil: Niveau débutants. Pour adultes.

Observations :

Dans ce manuel, la table des matières présente vingt chapitres. Ces chapitres sont chacun appelés par un titre qui est en fait un verbe. Sous chaque titre à une exception près, une combinaison d'un point grammatical et d'un thème est présentée. La forme passive est classée dans le chapitre 14, appelé « Conjuguer » et sous lequel il est écrit « Les modes, les temps et les formes verbales ». C'est le seul chapitre du manuel qui ne présente pas l'articulation entre un point grammatical et un thème.

Critiques :

L'explication théorique :

Il nous semble que la forme passive est un point grammatical qui mérite d'être traité dans un chapitre entier. La tournure passive est en effet une construction phrastique qui révèle beaucoup plus de nuances et de subtilités qu'il n'y paraît au départ. Par conséquent, ce point grammatical ne nous semble pas pertinent à enseigner aux débutants en apprentissage du français.

L'explication grammaticale et théorique donnée dans ce manuel à propos de la voix passive est très simplifiée. Elle n'explique pas ce que l'on appelle traditionnellement « le complément d'agent ». De plus, aucune précision n'est donnée sur l'alternative de recourir ou non à ce complément dans une phrase passive.

Les exercices proposés :

Seulement deux exercices sont proposés dans la partie consacrée à la voix passive dans ce chapitre.

Le premier exercice demande de choisir la forme active ou passive selon le sens de la phrase proposée. A chaque phrase écrite est proposée deux formes verbales (l'une active et l'autre passive). Cet exercice nous a d'abord paru pertinent et intéressant à donner aux élèves pour son aspect de « drill ».

Mais en y regardant de plus près, nous avons constaté que ce manuel, dans cet exercice, ne distingue pas les exemples où le sens de la phrase ne permet qu'une seule réponse sur deux formes proposées, des exemples où le sens de la phrase changerait selon la réponse choisie et où une hésitation est possible. Il semble mieux dans le cas d'un exercice de drill pour assimiler l'usage de la

forme passive de séparer les exemples où une seule réponse sur deux est possible et les exemples où les deux réponses proposées sont exactes dans la mesure où elles donnent chacune un sens différent à la phrase.

Le deuxième exercice consiste à transformer des titres en formes passives. Cet exercice nous semble compliqué dans le sens où les élèves doivent transformer un nom en verbe (La découverte d'un vaccin > Un vaccin a été découvert).

CommuneLangue.COM

3) Bibliographie des manuels consultés (par ordre alphabétique des noms d'auteurs):

- A. BERTHET, C. HUGOT, V. KIZIRIAN, B. SAMPSONIS, M. WAENDENDRIES, *Alter ego, Méthode de français*, Paris, Hachette Livre, 2006, 192 pages.
- Y. DELATOUR, D. JENNEPIN, M. LEON-DUFOUR, A. MATTLE-YEGANEH, B. TEYSSIER, *Grammaire, 350 exercices, Niveau moyen*, Paris, Hachette Livre, 1996, 160 pages, coll. « Exerçons-nous ».
- Chr. DESCOTES-GENON, M.-H. MORSEL, Cl. RICHOU, *L'exercisier, Manuel d'expression française*, Grenoble, Presse universitaire de Grenoble, 2005, 352 pages.
- Y. LOISEAU, R. MERIEUX, *Connexions, Méthode de français, Niveau 2*, Paris, Didier, 2004, 191 pages.
- Y. LOISEAU, R. MERIEUX, *Connexions, Cahier d'exercices, Niveau 2*, Paris, Didier, 2004, 144 pages.
- Cl. MIQUEL, *Grammaire en dialogues, Niveau intermédiaire*, Saint- Amand-Montrond, CLE International, 2007, 128 pages.
- Chr. VIARD, *Le FLE sans perdre le fil...*, *Méthode de français langue étrangère*, Paris, Ellispes, 2008, 158 pages.

III. Description de notre discours grammatical

1. Notre interrogation

La première question qui nous est venue en choisissant la voix passive comme un point grammatical à enseigner auprès d'un public signant relevait tout simplement de la pédagogie : « comment enseigner aux élèves signeurs natifs ce qu'est la voix passive en français ? »

Cette question s'est retournée contre nos connaissances grammaticales du français qui croisent la réflexion linguistique. Qu'est-ce que la voix passive ? Et d'abord, qu'est-ce que la notion de voix ?

Pour nous documenter, nous avons confronté la théorie de Marc Wilmet et celle de Dan Van Raemdonck. Ce qui nous semblait, avant ces lectures, une structure précise et simple à manipuler une fois que l'on en a compris le mécanisme en français s'est avéré un lien complexe entre le champ sémantique et le champ syntaxique en français.

Notre intérêt de départ se basait sur l'interrogation de la différence ou similitude entre l'expression du passif en français avec celle en LS. En effet, les transferts, catégories des structures de grande iconicité¹ propres à la LS, permettent aux locuteurs d'exprimer, en LS, des précisions et des nuances sémantiques sur les actions se déroulant, qu'elles soient effectuées ou subies par les sujets (personne, animal, objet ou notion abstraite) ou qu'elles aient lieu dans l'entourage immédiat ou lointain des sujets pris comme point de départ du discours.

La lecture des descriptions de Van Raemdonck et de Wilmet nous a éclairée dans notre compréhension grammaticale de la notion de la voix et plus précisément, celle de la voix passive. Mais cette lecture nous a également permis d'observer un développement théorique différent de ce que nous avons appris à l'école. Et cette activité nous a apporté un intérêt nouveau et curieux sur les différentes possibilités de développer une réflexion grammaticale, axée sur celle de la linguistique, lors de l'approche des mécanismes internes au fonctionnement d'une langue. La langue de notre public cible, ici, est celle de la LSF et dont le

¹ Chr. CUXAC (Paris 8) est celui qui a explicité les « structures de grande iconicité » de la LS lors de son étude linguistique de la langue des signes française (LSF).

champ offre de vastes terrains encore inexplorés pour les linguistes, pour les grammairiens et pour les enseignants de et en LSF.

2. Les explications de Wilmet et de Van Raemdonck sur la notion de la voix passive

La notion de la voix

Le cours de linguistique du français moderne donné par Van Raemdonck souligne que la notion de la voix n'est pas une flexion du verbe et qu'elle ne touche pas que le verbe mais bien toute la phrase. La voix est un point de vue que le locuteur pose sur le procès de la phrase. Le schéma du procès représente une grande barre dont les deux extrémités sont délimitées par les lettres grecques d'alpha et d'oméga. Ces bornes symbolisent le point de départ du procès et le point d'arrivée de celui-ci.

Dans l'exemple « Le loup mange la brebis », le loup est le point d'origine du procès 'manger' : Il est celui qui mange, donc le mangeant (le sujet). Par contre, la brebis est ce qui est mangée, donc le mangé (l'objet). Dans cet exemple « Le lion mange la brebis », le point de vue du locuteur a pris le lion comme thème et la phrase s'est construite à la forme de la voix active.

Le thème étant ce dont on parle, si maintenant, le locuteur prend l'objet pour thème dans son point de vue, la phrase se construira à la forme de la voix passive. Cela donnera « La brebis est mangée par le lion ».

Il existe trois voix : active, passive et moyenne. La voix dépend du choix de point de vue du locuteur et du thème.

A la différence de la voix moyenne, les voix active et passive ont des procès dont les points d'arrivée et de départ sont différents. L'un est le sujet du procès, l'autre l'objet du procès.

Dans un exemple d'une phrase à tournure moyenne, le procès présentera un point de départ et un point d'arrivée qui seront le même. Comme dans le cas du verbe se laver : « Ils se lavent ». Le sujet de ce procès est également l'objet du procès et le point d'arrivée est celui du départ. Par souci de synthèse, nous ne développerons pas davantage la description grammaticale de la voix active et de la voix moyenne dans ce travail.

La voix passive dans la *Grammaire critique du français* de Wilmet :

De cet auteur, nous retenons quelques précisions développées qui ont guidé notre éclaircissement théorique sur le point grammatical complexe qu'est celui de la voix passive. Pour Wilmet, il existe cinq voies en français dont trois voix (active, passive et moyenne) et deux constructions (impersonnelle et factitive). Les constructions nous intéressent dans le sens où Wilmet précise qu'un impersonnel peut se mettre au passif avec l'exemple « Il a été beaucoup bu et mangé » et qu'un factitif peut se mettre au personnel passif : « Il a été fait observer à Pierre ». Ces précisions nous montrent d'emblée que les frontières ne sont pas toujours si étanches entre les notions grammaticales. Selon le type de critère choisi comme facteur de classement, la diversité des notions entre différents grammairiens se justifie.

Wilmet différencie quatre concepts du sujet : le sujet logique (sujet réel), le sujet grammatical (sujet apparent qui donne la règle d'accord du verbe), le sujet sémantique (qui se confond avec l'agent qui fait l'action du verbe) et le sujet psychologique (le thème : ce dont on parle). C'est les rapports entre ces sujets dans la tournure passive qu'établit Wilmet qui nous intéresse : le sujet logique rempli la fonction du sujet grammatical mais pas celle du sujet sémantique.

Les champs de la morphologie, de la sémantique et de la syntaxe démontrent que la voix passive ne se résume pas à l'inversion de la voix active.

La morphologie rappelle que certains verbes ne peuvent jamais se mettre à la voix passive (tel que « comporter »), que certains verbes ne le peuvent seulement que parfois (comme « perdre » au sens d'égarer) et que d'autres sont toujours passivés (comme « être censé » qui signifie être obligé).

La sémantique souligne que certaines tournures actives ne peuvent s'envisager comme dans l'exemple « L'eau de mer est salée ». Ce champ précise aussi que la quantification et la négation donnent parfois une différence entre la VA et la VP. En effet, le sens entre ces deux phrases suivantes n'est pas du tout le même : « Une seule flèche n'a pas atteint la cible » et « La cible n'a pas été atteinte par une seule flèche ».

La syntaxe, quant à elle, met en évidence le fait qu'un sujet grammatical remplissant le rôle sémantique du patient à la voix active, ne peut devenir un

agent à la voix passive. « On a reçu des lettres » ne peut en effet pas se transformer en « Des lettres ont été reçues par 'on' ».

La Grammaire rénovée du français de Wilmet

Il est intéressant d'observer la structure du manuel : Le chapitre de la phrase simple contient celui de l'énoncé. Et c'est dans ce sous-chapitre que la notion du thème prend sa place avec, dans un de ses tiroirs, la voix passive. La notion de la voix passive est directement reliée aux notions du thème (sujet de la prédication comme défini par une des 100 fiches de Van Raemdonck), de l'énoncé et de la phrase.

La voix passive se construirait obligatoirement avec une copule et un participe passé et encore parfois avec un complément d'agent. Cette voix superposerait le sujet logique et le sujet grammatical mais aucun de ces sujets ne pourraient être également le sujet sémantique.

La voix passive dans les 100 fiches pour comprendre les notions de grammaire de Van Raemdonck.

En latin, le passif s'exprimait grâce à la morphologie flexionnelle et les passifs étaient synthétiques. Cependant, un glissement d'aspect a eu lieu en bas classique : « Domus aedificata est » signifiait en latin classique que la maison avait été construite tandis que le bas latin utilisait cette structure pour exprimer que la maison était en train d'être construite. Ce glissement aspectuel a engendré la création du passif en français. Deux tournures existent en français pour construire le passif : soit avec l'auxiliaire être, soit par la forme pronominale.

Si la grammaire scolaire propose souvent de dire que la voix passive est l'inverse de l'active, qu'elle a toujours lieu avec le verbe « être » et que l'agent s'exprime avec la conjonction « par » ou « de », elle n'a pas exactement raison.

Parce que l'agent, s'il est présent, n'est pas toujours accompagné du verbe « être » ; et s'il est absent, l'aspect et le passif se brouillent. L'exemple du « Le texte est lu » illustre ce propos. En effet, cette phrase est-elle au passif ou exprime-t-elle une action passée ?

De plus, la présence du verbe « être » n'indique pas spécialement un passif comme dans la phrase « Il est très aimé dans son village » où le verbe 'être' pourrait proposer ici une construction d'attribut.

L'expression du passif varie selon le verbe et selon la situation. Cette dernière peut engendrer des tournures différentes, comme « se faire », « venir d'être », « en train d'être »...

Pour interpréter de manière sémantique un passif, il faut prendre en compte la nature du verbe. La possibilité de transformer une forme active en passive ne suffit pas comme critère car certains verbes transitifs ne sont pas toujours passivables (comme le verbe « pouvoir »). De plus, certains types d'action ne permettent pas au verbe de se mettre à la voix passive (comme le verbe « mourir »). Et plusieurs verbes à la forme active expriment un sens passif comme le verbe jaunir dans « Le papier a jauni ».

Nous terminerons cette partie par un retour aux différents sujets qui nous intéressent pour notre étude de la voix passive. Il a été observé que le sujet grammatical dans le passif est le patient. En glissant l'agent à droite du procès, la structure agentive du procès est mise en évidence.

Et, dans la forme active suivante, « Lucas donne le cadeau » : Lucas est à la fois sujet grammatical et sujet sémantique. Mais dans l'exemple de « Marie reçoit le cadeau », le sujet n'est ni sujet agent, ni sujet sémantique mais bien sujet grammatical.

Nous pouvons conclure par la mention de l'interprétation du passif, notion peu évidente en français, qui offre une richesse sémantique lors de l'analyse des passifs syntaxiques et des passifs sémantiques.

3. Bibliographie des manuels consultés

- SIOUFFI G., VAN RAEMDONCK D. *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2007.
- WILMET M., *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck, 4^e édition, 2007.
- WILMET M., *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

CommuneLangue.COM

Thème : L'actualité
Objectifs : <u>Etre capable de :</u> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre toutes les tournures passives en français et d'en produire dans des contextes appropriés. - conjuguer les formes verbales au passif. - passer de la voix active à la voix passive, et inversement, dans tout exercice.
Pré-requis : La conjugaison des formes verbales et les auxiliaires être et avoir en français.
Durée : 2 séances d'une heure de cours (2x 1h).

Séquence	Déroulement	Durée	Support
1	.L'enseignant distribue aux élèves un document contenant des extraits de presse écrits en français. Ensemble, ils analysent – en langue des signes- le sens des phrases et la construction des formes verbales à la voix passive. Chaque élève, tour à tour, se charge de l'analyse d'une forme verbale passive soulignée.	20 min	Annexe 1
2	Synthèse orale en LS des observations effectuées tout au long de l'exercice 1.	20 min	Annexe 2

3	<p>L'enseignant, selon les remarques des élèves, explique la théorie de la voix passive. A la fin, un document écrit en français reprendra cette théorie. Du temps sera laissé aux élèves pour le lire en français et une reformulation en LS sera demandée à l'un d'eux.</p> <p>Exercices-drill que l'enseignant donne aux élèves. Individuellement, ils effectuent les exercices. Ces exercices seront à finir à la maison et à remettre dans le casier de l'enseignant. Ils seront corrigés pour le prochain cours.</p> <p>Fin de la séance 1</p>	20 min	Annexe 3
4	<p>Synthèse de l'enseignant sur sa correction des exercices-drill. Remarques personnelles à chaque élève si nécessaire.</p>	20 min	Les copies des élèves.
5	<p>Exercice d'écriture :</p> <p>Les élèves travaillent deux par deux. Une situation est présentée à chaque paire. La consigne est de rédiger une communication écrite (sur papier ou par voie virtuelle) qui s'avère être soit délicate, soit importante. La relation avec le destinataire soit être prise en compte et le message doit se formuler de</p>	20 min	Annexe 4

6	<p>manière à recourir à la voix passive pour neutraliser des agents...</p> <p>Exercice individuel :</p> <p>Deux images sont présentées aux élèves. L'enjeu est que chaque élève écrive deux phrases complètes (au choix) par image. L'une doit être à la forme active et l'autre à la forme passive. Lors de la présentation, chaque élève écrit ses phrases au tableau et discussion générale sur les exemples choisis. Si les formes choisies peuvent se convertir dans l'autre forme (active ou passive), l'enseignant demande à l'élève qui a écrit la phrase d'effectuer la transformation par écrit au tableau.</p>	20 min	<p>Annexe 5 + Ordinateur portable avec l'annexe 5 en diapositive + Projecteur et l'écran.</p>
---	---	--------	---

Vocabulaire : L'enseignant prendra le soin de noter les mots nouveaux pour les élèves et de les reprendre lors d'une prochaine leçon.

Grammaire : La voix passive

Remarque :

- Cette fiche se donne en deux cours d'une heure.
- Ce cours n'a pas encore été donné : sa validité sera à confirmer ou à infirmer après ses premières expérimentations auprès des élèves.
- Un prochain cours devra avoir lieu sur les phrases à sens passif.

Annexe 1

1. Extrait de presse de Lilla Zuill (version française de Mathilde Gardin) sur fr.news.yahoo.com (cet extrait a été abrégé).

Journaux, médias électroniques et blogs du monde entier ont été sondés pour déterminer la personnalité et l'événement les plus mentionnés. Barack Obama a ainsi éclipsé la guerre en Irak, les Jeux olympiques de Pékin, l'ouragan Katrina, la crise économique mondiale, la mort de Jean-Paul II, les attentats du 11-Septembre et le tsunami en Asie du Sud-Est.

Le mot Obama a été écrit environ 250 millions de fois, selon Payack...

La couverture de l'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis a été beaucoup plus importante que celle des élections présidentielles de 2000 et 2004, a déclaré Payack.

"Son ampleur nous a surpris ...Obama avait déjà été cité 750.000 fois avant même d'être désigné candidat démocrate", a-t-il dit.

2. Extrait de presse sur fr.news.yahoo.com

Les corps d'une mère de famille et de trois de ses enfants ont été découverts jeudi soir dans leur appartement du Haillan, dans la banlieue bordelaise, a-t-on appris vendredi auprès des gendarmes.

Ce sont les gendarmes, alertés par des proches, qui ont trouvé les corps de la mère, âgée de 38 ans, et de ses deux filles de 9 et 16 ans ainsi que d'un nourrisson de trois mois, selon la même source. Le quatrième enfant, âgé de 7 ans, avait été confié à des proches, quelques jours auparavant.

Pour le moment, les enquêteurs ne privilégient aucune hypothèse sur les circonstances de ce drame. Aucune arme n'a pour le moment été retrouvée.

La mort remonterait à plusieurs jours, selon les premières constatations. Selon Sud Ouest, qui révèle l'affaire, la mère a été découverte avec un sac plastique noué sur la tête alors que ses deux filles gisaient à ses côtés.

Les techniciens de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) sont attendus sur place dans la journée de vendredi afin de déterminer la cause de la mort des enfants et de leur mère.

3. Extrait de presse inventé (bonus).

Hier matin, vers 6h, le corps d'un homme a été trouvé sur la Grand- place de Bruxelles. La police a été alertée par un touriste qui venait profiter du calme matinal pour visiter notre capitale. Le pauvre touriste était bouleversé par la vision des marques sur le visage du corps inanimé. Les traces laissent croire que cet homme a été battu avant d'être tué. Il avait la trentaine et sa femme, enceinte, l'attendait à la maison quand la police lui a téléphoné. Le bébé a été mis au monde quelques heures après que cette épouse, devenue soudainement veuve, ait appris le décès de son mari.

Annexe 2
La voix passive

Exemple :

- Journaux ont été sondés...
- Le mot Obama a été écrit...
- Etre désigné
- Les corps ont été découverts...

Ces formes sont à la voix passives.

Le verbe est conjugué avec l'auxiliaire ETRE et le sujet n'est pas indiqué. Le complément d'objet direct (COD) est mis en évidence. On explique l'action qui est arrivée, qui s'est passée, qui a été effectuée.

La voix est un point de vue posé sur l'action.

Dans la voix active, le verbe indique une action que le sujet effectue. Le sujet du verbe est mis en évidence.

Exemple :

- Le journaliste **critique** le nouveau film « Australia ».
- Le nouveau film « Australia » **est critiqué**.

Dans la voix passive, si on veut indiquer qui fait l'action, on peut ajouter un complément avec « par » ou « de ».

Exemple : - Le nouveau film « Australia » est critiqué *par le journaliste*.

La voix passive est une stratégie en français pour exprimer des actions ou des états sans nécessairement en préciser le sujet et en mettant le COD en évidence.

Exemple :

- L'Irak est bombardé (par les Etats-Unis).
- Les Etats-Unis bombardent l'Irak.

- Le Congo a été colonisé (par la Belgique).
- La Belgique a colonisé le Congo.

- La princesse Mathilde est appréciée (des belges) pour son élégance.
- Les Belges apprécient la princesse Mathilde pour son élégance.

CommuneLangue.com

Annexe 3

Exercices drill

1. Souligner les formes passives dans cet extrait :

Toutes les rues du centre ville sont fermées aujourd'hui de 9 heures à 19 heures dans le cadre de l'opération « Journée sans voiture ». Cette journée a été organisée par la mairie et le ministère de l'écologie et elle permettra de mener des études sur les déplacements en centre ville. Des mesures de pollution de l'air seront réalisées et une enquête auprès des commerçants est également prévue cette semaine. La mairie a, en outre, mis en place plusieurs animations sur les moyens de transport et de l'environnement urbain. Les bus seront gratuits toute la journée.

2. Ecrire ces phrases à la forme passive :

- En l'an 2008, un krasch boursier a inquiété les actionnaires.
- La guerre entre Israéliens et Palestiniens tue, encore aujourd'hui, des civils.
- Le dernier Woddy Allen a réunit les comédiennes Pénélope Cruz et Scarlett Johansson.
- L'auteur francophone et américain, Guillaume Musso, mentionne dans chacun de ses romans l'attentat du 11 septembre 2001.
- Un accident sur la route E42 à Peruwelz a tué une jeune conductrice de 25 ans.

3. Transformer ces phrases à la forme active :

- La démission du premier ministre Yves Leterme a été refusée par le roi Albert II.
- Le couple du prochain film de Sam Wendes, « Revolutionary Road », sera interprété par Léonardo Di Caprio et Kate Winslet.
- Les fiançailles entre le prince William et Kate Middleton ont été reportées par le futur héritier de la couronne britannique.
- Les journaux ont été envahis par les nouvelles concernant la vie privée du nouveau président de France en 2008.
- Le roman « Survivre avec les loups » de Misha Defoneca a été accusé de mensonge par les historiens et critiques littéraires.

4. Choisir la forme active ou passive du verbe selon le sens de la phrase (une seule réponse possible !) :

- Des graves inondations *touchent/ sont touchées* parfois le paysage belge.
- Les Schtroumpfs *ont fêté/ ont été fêté* leur demi-siècle d'existence en 2008.
- L'acteur Heath Ledger *a été trouvé/ a trouvé* mort à son domicile new-yorkais le janvier 2008.
- Amélie Nothomb, Nicole Malinconi et Eric-Emmanuel Schmitt *sont lus/ lisent* par des centaines de lecteurs belges et étrangers.
- Le pays *est menacé/ menace* de séparation nationale entre les flamands et les francophones.

CommuneLangue.com

Annexe 4

Les élèves, deux par deux, ont le choix entre ces deux situations où ils doivent rédiger un texte écrit (mail ou sur papier). La voix passive sera utilisée pour mettre les compléments en évidence et ne pas insister sur les sujets des verbes.

1. Vous deviez faire un travail de groupe en science mais la soirée prévue à cet effet s'est transformée en surboulon. Résultat : le travail n'est pas fait parce que le lendemain, tout le monde avait une migraine et était épuisé. Or, vous apprenez en arrivant au lycée cet après-midi que ce travail compte pour des points... C'est la panique et vous décidez d'écrire un mot à votre enseignant pour lui demander un délai supplémentaire et ce, sans vous dénoncer.
2. Vous êtes témoin d'une violente dispute entre votre frère et votre voisin qui se termine en bagarre. La police intervient et vous demande de témoigner. Vous savez que votre frère est en faute mais, par complicité fraternelle, vous tentez de raconter les faits, par écrit, pour le disculper.

Annexe 5

Ecrire deux phrases pour chaque image : une phrase à la voix active et une phrase à la voix passive (au choix) :



CommuneLangue.com

Explication du déroulement de la leçon sur la voix passive

Séquence 1 :

Il nous semblait intéressant et pertinent de commencer la leçon grammaticale par une compréhension à la lecture dont le sens du texte se travaillerait en classe en langue des signes (LS). Cela permettrait à l'enseignant de vérifier que les élèves ont compris le sens de la phrase. L'analyse des formes passives soulignées permettra aux élèves de se familiariser avec la construction passive et le sens de cette construction en français. Attention, il ne s'agit aucunement d'un exercice de traduction et la question de savoir comment on traduit le sens passif en français en LS ne sera pas posée : ce qui importe est de voir en LS que les élèves ont compris quelle action a lieu et les relations entre les compléments de la phrase pour en déterminer le sens de la phrase.

Séquence 2 :

La synthèse orale (en LS) des observations apparues tout au long de la séquence 1 permettra à l'enseignant de voir si les élèves ont compris ce qu'est la voix passive, comment elle se construit et quel en est son implication sémantique sur la phrase. Ensuite, grâce au document écrit (annexe 2), l'enseignant amène les élèves à entrer dans la structure linguistique du français écrit. Le contenu du document sera celui dont il vient d'être parlé en LS.

Séquence 3 :

Ici, les exercices sont de types « drill » pour permettre aux élèves de faire passer les différentes constructions active/passive de la mémoire de travail à la mémoire à long terme. Cela amènera les élèves à l'automatisation (raison pour laquelle ces exercices sont à effectuer individuellement et par écrit).

L'enseignant corrigera les exercices et réexpliquera, si nécessaire, des points grammaticaux, lexicaux ou sémantiques lors de la séquence 4.

Séquence 5 :

Puisque le français écrit est une compétence fondamentale pour les citoyens sourds habitant notre région francophone, un exercice d'écriture est proposé.

L'idée d'effectuer ce travail deux par deux s'appuie sur le fait que la discussion entre les élèves aura probablement lieu en LS avant de passer à la rédaction française de la réponse à l'exercice. Cela permettra aux élèves de se familiariser avec les différentes situations de la vie où savoir jongler avec les langues des signes et française, assez rapidement, de l'oral à l'écrit et vice-versa est nécessaire.

Séquence 6 :

Nous revenons ici avec un exercice individuel pour que chaque élève s'implique dans l'écriture en français d'un petit texte personnel. Les Sourds signants natifs sont, en général, très doués pour décrire des actions, des états, des personnages (objets, animaux, personnes) à partir d'une image. C'est pourquoi nous pensons que proposer une image comme support pédagogique, ce qui leur est familier, stimulerait leur imagination et les motiverait à faire l'effort de penser/ de concevoir et d'écrire en français. D'autant plus que leurs syntaxes françaises peuvent s'avérer tout à fait correctes du point de vue grammatical mais dont l'ordre des compléments serait inhabituel pour un francophone. Le rôle de l'enseignant de FLE ici, serait d'amener les élèves à voir toutes les possibilités d'énoncés corrects en français et de se sentir suffisamment outillés du point de vue linguistique pour soutenir leurs points de vue sur les images.